

COMMENT TROUVER UNE BOURSE eVeNT DE POUVOIR CHERCHER ?



- Je ne peux pas bénéficier d'une année recherche. (cf HS Observance n°2, en ligne sur le site de la FNSIP).

- Je cherche un moyen de financer une année consacrée à un Master 2 Recherche.

La recherche de financement demande une longue trétiatio : e` effet elle e` nécessite de trétiarer de ombreux dossiers exhaustifs, mais elle est souve` t re` table.

E` t remier lieu, il faut a` ticiter sa recherche de fi` a` ceme` t u` e a` e` ava` t la mise e` disto` ibilité tour faire u` M2R. Les orga` ismes qui subve` tio` e` t les i` ter` es o` t des délais de soumissio` courts et à restecter imtérativeme` t. Les dates limite de soumissio` varie` t du 15 février au 15 jui` tour u` e trise de disto` ibilité e` ovembre de la même a` e`.



Où trouver les orga` ismes qui trotiose` t des bourses ?

1) Via la FNSIP

Notre partenaire GPM propose chaque année plusieurs bourses de 20 000 euros chacune.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mars.

<http://www.fondationgpm.fr/>

2) Via les fondations médicales généralistes

La Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) soutient des

Des solutions de financement existent : cet article est fait pour vous !

projets réalisés par des internes ou anciens internes pour une durée d'un an non renouvelable (dans le cadre du M2R). Financement sous forme d'une subvention via l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil. Le dossier doit être déposé par le directeur du laboratoire d'accueil.

Date limite de dépôt des dossiers : fin avril.

<http://www.frm.org/> : espace chercheurs / programme « espoirs de la recherche ».

L'Académie Nationale de Médecine propose plusieurs bourses de 3ème cycle auxquelles les internes en pharmacie peuvent postuler.

Date limite de dépôt des dossiers : fin avril.

<http://www.academie-medecine.fr/> : espace « prix et bourses ».

3) Via les fondations médicales thématiques

De nombreuses associations, fondations thématiques, groupements de malades ont des fonds destinés à aider les jeunes chercheurs. En fonction du thème de recherche abordé dans le cadre du M2R, postuler à une de ces bourses peut être intéressant.

Exemples :

La Fondation Méderic Alzheimer : <http://www.fondation-mederic-alzheimer.org> espace « Soutien aux initiatives locales ».

La Société Francophone de Transplantation :

<http://www.transplantation-francophone.org/> : espace « société » puis onglet « bourses ».

La Fondation du Rein : <http://www.fondation-du-rein.org> espace « actions et subventions ».

Les laboratoires pharmaceutiques peuvent également libérer des fonds pour des projets définis (de façon ponctuelle ou régulière):

Exemples :

CSL Behring a constitué un fond pour promouvoir des projets de recherche en immunologie. <http://www.cslbehring.fr> : onglet « actualités ».

Amgen propose également des PARIs « Prix Amgen pour la Recherche & l'Innovation Prix Amgen pour la Recherche & l'Innovation ». Les appels d'offres sont thématiques : Thérapie cellulaire

PRATIQUE

en 2010, *Oncologie digestive en 2011.*

http://www.amgen.fr/medpro/bourses_de_recherche.html

Un site web généraliste recense également tous les appels

d'offre pour l'année en cours : attention les bourses vont de la musique aux sciences littéraires en passant par les maladies respiratoires...

Néanmoins on peut trouver quelques informations intéressantes.

<http://www.iedu.asso.fr/index.php> : onglet « bourses »

Bourse de séjour à l'étranger de la SFT - [PDF]	Transplantation d'organes ou de tissus	[17/05/2010]
Allocation de recherche du CREST - [PDF]	Statistiques	[17/05/2010]
Bourse de recherche de la SVC - [PDF]	Recherche clinique ou expérimental en chirurgie vasculaire	[16/05/2010]
Bourse de séjour d'étude de la SCV - [PDF]	Chirurgie vasculaire	[16/05/2010]
Bourse de recherche de la SVC - [PDF]	Pathologie veineuse	[16/05/2010]
Bourses de séjour de la SOFCOT - [PDF]	Chirurgie orthopédique et traumatologie	[15/05/2010]
Bourses de Master de la SOFCOT - [PDF]	Chirurgie orthopédique et traumatologie	[15/05/2010]
Formation d'experts franco-allemands - [PDF]	Allemand, SHS, droit, économie, sciences po	[15/05/2010]
Bourses de stage de la fondation Pierre Ledoux - JI - [PDF]	Recherche biomédicale	[15/05/2010]
Bourse ID'Jeunes " Objectif Santé" de la ville de Saint-Etienne- [PDF]	Ammélioration des comportements et prévention	[15/05/2010]
Bourse de mobilité Astrazeneca - [PDF]	Pneumologie pédiatrique	[15/05/2010]

Dates limites de dépôts de dossiers pour l'année 2010

4) Via les CHU

Pour soutenir les projets de recherche clinique et d'innovation des CHU, les délégations à la recherche cClinique de chaque CHU annoncent régulièrement desancements d'appels d'offres pour financer les équipes de recherche (achat de matériel, financement d'un ARC ou d'un étudiant en M2R).

Les AOL (appel d'offre local) sont lancés en général une fois par an et peuvent être spécifiques « Jeune Chercheurs ». N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre tuteur au sein de votre laboratoire de recherche ou à contacter le service chargé de la recherche clinique.

5) Via le laboratoire d'accueil lui-même

Chaque laboratoire de recherche qui accueille un étudiant préparant un diplôme universitaire (M2 dans notre cas) a l'obligation de signer une convention de stage avec celui-ci.

Une convention type figure dans le guide des stages des étudiants à l'adresse suivante :

<http://www.etudiant.gouv.fr/pid20428/Stages.html>

L'article 30 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie impose le versement d'une gratification pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois (au lieu de 3 mois précédemment). Le montant de la gratification versé au stagiaire doit être précisé dans la convention de stage. Le décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 prévoit que le montant horaire de la gratification est fixé à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale et ce dès le 1er jour de stage.

La gratification est versée mensuellement au stagiaire.

La franchise est égale à 417,09 euros par mois en 2010 dans le cas où la durée de présence du stagiaire est égale à la durée légale du travail.

^ ien sûr, si votre laboratoire peut/veut vous donner plus, c'est son droit ! C'est le cas notamment si le laboratoire qui vous accueille a reçu des subventions pour le projet auquel vous êtes associé; une partie de ces subventions peuvent être utilisées pour votre rémunération.

Comment monter un dossier de bourse ?

Chaque organisme aura des pré-requis spécifiques et des modalités de concours différentes : soumission du formulaire en ligne et/ou papier.

En général, vous pouvez travailler sur un dossier général comprenant au minimum les éléments constitutifs du dossier pour l'année recherche :

- Vos coordonnées
- Votre CV
- Le projet de recherche indiquant :
 - le sujet de recherche,
 - son intérêt général ou scientifique,
 - son ou ses objectifs,
 - sa situation dans le contexte scientifique et médical au niveau national et international,
 - les méthodologies utilisées,
 - les retombées attendues,
 - une bibliographie.
- Les coordonnées du laboratoire de recherche qui va vous accueillir
- Les coordonnées du directeur de recherche et son curriculum vitae.

Il est souvent demandé en plus pour une bourse privée, des lettres de recommandations de votre tuteur et/ou directeur de recherche.

Puis, en fonction de la bourse à laquelle vous postulez, il faudra modifier ce plan type en intégrant :

- ce qui vous est demandé spécifiquement pour cette bourse,
- et en orientant votre projet de manière à ce qu'il corresponde exactement aux modalités de l'appel d'offre.

Enfin respectez à la lettre les instructions de l'organisme auprès duquel vous sollicitez une bourse !

■ MC.